

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Sujet : Inégalité des revenus au Canada

Produit par : Ben Eisen

Organisme : Frontier Centre for Public Policy

Présenté le : 18 avril 2013

Le Frontier Centre for Public Policy est un organisme indépendant sans but lucratif qui mène des activités de recherche et de sensibilisation afin de favoriser la croissance économique et d'obtenir des résultats sociaux qui amélioreront la qualité de vie dans les collectivités. Par l'entremise de publications diverses et dans le cadre forums publics, le Centre explore les innovations en matière de politiques requises pour que la région des Prairies soit gagnante au sein d'une économie ouverte. Il propose également de nouvelles idées pour résoudre d'importants problèmes auxquels se butent les villes et provinces canadiennes. Ces idées visent entre autres à améliorer les résultats obtenus, sur le plan des dépenses publiques, dans des secteurs clés, comme le gouvernement local, l'éducation, la santé et la politique sociale. L'auteur du présent mémoire l'a rédigé seul. Les opinions qui y sont exprimées sont donc les siennes et ne traduisent pas nécessairement celles du conseil du Frontier Centre for Public Policy.

1.0 Introduction

Dans tous les pays développés, on reconnaît de plus en plus que les évaluations de la performance économique nationale ne doivent pas reposer uniquement sur des mesures liées à la croissance globale du produit intérieur brut (PIB), mais doivent aussi tenir compte des changements dans la répartition des revenus¹. Dans bien des pays riches, y compris le Canada, le groupe des mieux nantis a profité d'une grande part de l'augmentation globale des revenus au cours des dernières années, tandis que la croissance du revenu réelle pour les autres groupes a été beaucoup plus lente².

Le Comité a été chargé de réaliser une étude sur l'inégalité des revenus au Canada et d'examiner les pratiques exemplaires qui pourraient atténuer les écarts au pays. Le présent mémoire décrit différentes options en matière de politiques pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Le Canada n'est pas le seul pays à reconnaître le problème et à chercher des solutions. Au cours des dernières décennies, l'inégalité s'est creusée considérablement dans la plupart des pays économiquement développés. Partout, les gouvernements et les organismes consultatifs de gouvernance se sont interrogés sur les politiques à mettre en place, le cas échéant. En particulier, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui fournit des conseils stratégiques aux pays économiquement développés, a effectué des recherches approfondies sur ces questions, en prenant appui sur la théorie économique et l'expérience des États

membres. L'OCDE produit des études et des conseils sur la question qui sont toujours rigoureux et utiles. D'ailleurs, le présent mémoire repose en grande partie sur ces travaux.

On distingue deux types de politiques pouvant être mises en place pour corriger l'inégalité des revenus. D'abord, il y a les politiques qui contribueraient probablement à réduire les disparités, mais qui auraient pour effet fâcheux de brider la croissance économique. Ensuite, il y a celles qui atténueraient l'inégalité tout en créant ce que l'OCDE appelle un « double avantage », car elles favoriseraient probablement la croissance économique³.

Selon l'auteur du présent mémoire, le Comité devrait se concentrer sur cette deuxième catégorie. Une bonne croissance économique est essentielle pour continuer de créer des emplois, réduire la pauvreté et générer des recettes pour le gouvernement. Les politiques qui visent à réduire l'inégalité au détriment de la croissance économique sont donc déconseillées. Le Comité devrait plutôt miser sur les interventions qui sont susceptibles de n'avoir aucune incidence sur la croissance économique ou, encore mieux, de stimuler celle-ci, et également de contribuer à réduire l'inégalité en favorisant une forte augmentation du revenu chez les personnes à revenu faible et moyen.

Le présent mémoire propose plusieurs solutions qui aideront vraisemblablement à stimuler la croissance du revenu chez ces personnes. Le Comité doit toutefois garder à l'esprit que des facteurs économiques et démographiques puissants continueront sans doute de creuser l'inégalité des revenus dans les années et les décennies à venir.

Premièrement, la population canadienne vieillit. De façon générale, l'inégalité des revenus est plus grande chez les travailleurs âgés que chez les plus jeunes⁴. Les traitements et salaires des travailleurs hautement scolarisés et qualifiés augmentent habituellement plus rapidement que ceux des travailleurs peu spécialisés, de sorte que l'écart des revenus est plus grand à la fin qu'au début des carrières. Pour cette raison, l'économiste américain Tyler Cowen signale qu'en raison du vieillissement de la population, l'inégalité des revenus augmentera certainement en fonction de l'évolution du profil démographique⁵, ce qui ne veut pas dire, pour autant, que les gouvernements ne peuvent rien faire pour limiter la croissance de l'inégalité des revenus. Il est cependant important de reconnaître les puissants facteurs démographiques qui concourent à creuser les inégalités. Par ailleurs, en raison de ce qui précède, certains pourraient penser que l'augmentation prévue de l'inégalité des revenus est en partie sans conséquence, car elle découle simplement d'un changement démographique et du nombre accru de personnes faisant partie de groupes pour lesquels le revenu est plus inégal.

En deuxième lieu, certains facteurs liés à l'évolution de la technologie et à la globalisation au sein d'un marché économique mondial font continuellement augmenter la demande de main-d'œuvre hautement spécialisée⁶. Il faut s'attendre à ce que la demande croissante pour ce genre de travailleurs ou personnes aux talents

rare entraîne une hausse importante du revenu des personnes au sommet de la pyramide dans les prochaines années, voire décennies. Même si le gouvernement fédéral réussit à élaborer des politiques pour accroître le revenu des familles des autres groupes, ces gains rapides chez les mieux nantis pourraient continuer à élargir le fossé entre les revenus. Il faut donc reconnaître les facteurs technologiques et économiques entraînant une hausse du revenu des plus aisés et se rappeler que ces gains ne se font pas nécessairement au détriment des autres travailleurs. Le gouvernement doit se donner pour objectif de trouver des solutions qui aident à accroître de manière appréciable le revenu des familles des autres groupes.

Des facteurs économiques et démographiques continueront donc vraisemblablement à creuser l'inégalité des revenus dans les années à venir. Il existe toutefois plusieurs solutions liées à la réforme de politiques pour accroître le revenu après impôt des familles à revenu faible, modeste et moyen. Le gouvernement devrait étudier ces réformes et les mettre en place, tout en reconnaissant que les revenus des bien nantis continueront probablement de croître, ce qui risque de continuer à accentuer l'inégalité des revenus, que ces hausses ne sont pas préjudiciables en soi et qu'elles ne se font pas nécessairement au détriment des autres travailleurs.

La prochaine section décrit ce qu'il ne faut pas faire pour pallier l'inégalité, soit hausser les taux d'imposition des sociétés et des particuliers à revenu élevé, ce qui a pour effet de limiter la croissance. La troisième section expose ce qu'il faut faire pour favoriser l'augmentation des revenus dans tous les groupes, soit par l'entremise de réformes qui encouragent la croissance. La quatrième section présente la conclusion.

2.0 Ce qu'il ne faut pas faire : accroître les taux d'imposition

Ceux qui préconisent une forte augmentation des taux d'imposition des particuliers et des sociétés et des taux d'impôt sur les gains en capital invoquent souvent l'inégalité grandissante des revenus. Ils affirment que l'on peut réduire l'inégalité des revenus en haussant le taux d'imposition des personnes qui gagnent le plus, puisqu'elles ont profité de la plus forte hausse de revenu au cours des 30 dernières années. En théorie, cette solution peut corriger les inégalités aux deux extrêmes en réduisant le revenu après impôt des riches et en augmentant les recettes que le gouvernement peut distribuer au moyen de transferts directs, ce qui aurait pour effet de hausser le revenu après impôt et de transfert des familles au bas de l'échelle des revenus.

Or, cette approche finit par empirer la situation, car les taxes qui, en théorie, ciblent le mieux les personnes à revenu élevé ont souvent le plus d'effets de distorsion et sont les plus préjudiciables pour l'économie. Par exemple, les impôts des particuliers et des sociétés, le type d'imposition le plus progressif dans les pays développés, peuvent causer le plus de tort à l'économie en raison de leur incidence négative sur l'emploi de la main-d'œuvre, la productivité et l'accumulation du capital⁷. Pour cette raison, l'OCDE déconseille aux pays de hausser ces impôts aux effets défavorables

dans le but de réduire l'inégalité des revenus, car cela peut nuire à la croissance économique⁸.

Autre problème : cette approche n'entraînerait pas nécessairement une forte augmentation du revenu nouveau. Selon un article récent publié par Alan Carter, du Secrétariat du Dialogue fiscal international, et Stephen Matthews, du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, les pays membres de l'Organisation seront probablement déçus par la hausse du revenu engendrée par une augmentation du taux marginal d'imposition des personnes aisées. « Le simple fait de relever le taux marginal de l'impôt sur les hauts revenus ne permettra pas nécessairement de mobiliser beaucoup plus de ressources, notamment parce que cela aurait des conséquences sur l'intensité de l'activité, les choix de carrière ou l'évasion fiscale, entre autres⁹. » Pour les pays comme le Canada, il semble donc que l'augmentation des impôts les plus progressifs n'est pas un bon moyen de corriger l'inégalité des revenus. Une telle solution risque de freiner considérablement la croissance économique (ce qui nuit aux familles, peu importe leur revenu) et de n'entraîner qu'une faible hausse de revenu. Heureusement, il existe d'autres moyens de favoriser une forte croissance du revenu pour les personnes à revenu faible ou moyen sans amputer la croissance. En fait, certaines politiques peuvent réduire l'inégalité des revenus tout en *favorisant* la croissance économique. La prochaine section décrit certaines d'entre elles.

3.0 Ce qu'il faut faire : les stratégies qui favorisent la croissance économique

L'OCDE regroupe les politiques visant à réduire l'inégalité des revenus en deux grandes catégories, soit les politiques qui peuvent atténuer les inégalités, mais qui risquent de nuire à la croissance économique¹⁰, et celles qui sont susceptibles d'aplanir les inégalités tout en *contribuant* vraisemblablement à la croissance économique. Selon elle, ces dernières présentent « le double avantage » d'augmenter le PIB par habitant et de diminuer les inégalités de revenus¹¹. Toute stratégie du gouvernement fédéral visant à corriger les écarts au Canada devrait miser sur les politiques appartenant à cette deuxième catégorie. Les paragraphes qui suivent offrent plusieurs exemples de réformes qui sont particulièrement prometteuses en contexte canadien et sur lesquelles le Comité devrait se pencher.

3.1 Réforme fiscale favorisant la croissance

On explique, dans la section précédente, qu'une hausse des impôts des particuliers et des sociétés ciblant les personnes aisées pourrait réduire l'inégalité, mais pourrait aussi avoir pour conséquence fâcheuse de ralentir la croissance économique, ce qui nuit à toutes les familles, peu importe leur revenu. Toutefois, le gouvernement peut prendre des mesures pour modifier son régime fiscal de manière à réduire l'inégalité après impôt sans porter atteinte à la croissance.

Selon l'OCDE, lorsqu'il s'agit d'accroître les revenus du gouvernement, l'une des démarches les plus favorables à la croissance consiste à éliminer les échappatoires fiscales qui, pour la plupart, profitent d'une manière disproportionnée aux biens nantis.

Pour l'Organisation, étant donné que « de nombreuses exonérations fiscales favorisent démesurément les hauts revenus », il est « clair qu'il faut en réexaminer le bien-fondé¹² ». Le gouvernement devrait soigneusement examiner les échappatoires et les déductions en place dans le but de simplifier les lois sur l'impôt et d'éliminer les mesures qui profitent démesurément aux personnes à revenu élevé. Ce genre de réformes, ayant pour effet de simplifier les lois sur l'impôt, contribuerait également à réduire les coûts administratifs et à accroître le respect des règles fiscales.

Idéalement, les recettes additionnelles résultant d'un tel examen seraient redistribuées aux contribuables pour prévenir les effets négatifs sur la croissance associés à l'alourdissement du fardeau fiscal en général. Par exemple, le gouvernement pourrait utiliser les fonds additionnels obtenus en éliminant les échappatoires et les déductions qui profitent aux personnes à revenu élevé pour offrir une réduction de l'impôt sur le revenu qui favoriserait la croissance. Si ces réductions sont offertes à tous, ou principalement aux familles à revenu moyen, une telle réforme pourrait accroître l'efficacité de la loi sur l'impôt et favoriser la croissance tout en atténuant l'inégalité des revenus après impôt.

Une autre option consiste à utiliser ces mêmes fonds additionnels pour élargir les déductions fiscales favorables à l'emploi dont profitent les familles à faible revenu. De façon générale, une loi sur l'impôt simplifiée (taux transparents et moins de déductions) est préférable à une loi compliquée. Cela dit, il faut continuer de soutenir les déductions fiscales qui favorisent l'emploi et augmentent le revenu après impôt des familles à revenu faible et moyen en raison de leur incidence positive sur l'emploi, la croissance économique et l'inégalité des revenus. La Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT), qui offre un allègement fiscal aux travailleurs et aux familles de travailleurs à faible revenu, est un bon exemple. Cette mesure est relativement nouvelle, mais une prestation semblable offerte aux États-Unis (Earned Income Tax Credit) a fait l'objet d'études approfondies montrant qu'elle avait une incidence positive sur l'emploi et le revenu après impôt des familles à faible revenu¹³. L'OCDE a observé que dans bon nombre de pays, ce genre de mesures, considérées comme des crédits d'impôt liés à l'emploi, contribuent généralement à réduire l'inégalité des revenus¹⁴.

Les déductions fiscales et autres prestations semblables qui favorisent l'emploi chez les familles à faible revenu sont un bon moyen de réduire la pauvreté, d'améliorer la performance du marché du travail et de réduire l'inégalité des revenus après impôt. Le Comité devrait étudier les effets de la PFRT au Canada à ce jour et explorer les moyens de l'étendre à d'autres familles et d'accroître les prestations maximales offertes aux familles de travailleurs à faible revenu.

Accroître les taux d'imposition des personnes aisées n'est donc pas la bonne façon de réduire les inégalités, car une telle mesure peut avoir des répercussions fort négatives sur le rendement économique au détriment des familles de toutes les tranches de revenu. Il existe toutefois des réformes fiscales beaucoup plus favorables à la croissance qui peuvent contribuer à corriger l'inégalité des revenus. Certaines pourraient même atténuer les inégalités tout en favorisant la croissance économique.

3.2 Favoriser l'intégration économique des nouveaux Canadiens

La prospérité du Canada dans les décennies à venir reposera en grande partie sur notre capacité d'attirer des immigrants qualifiés et de mettre à profit leurs talents et leur formation.

Malheureusement, un grand nombre d'immigrants qualifiés nouvellement arrivés au Canada se butent à des obstacles réglementaires qui les empêchent d'exercer leur profession. Pour promouvoir la cohésion sociale, optimiser la croissance économique et permettre aux nouveaux Canadiens de participer pleinement à la vie économique de notre pays, il est primordial d'éliminer les obstacles non justifiés à l'exercice d'une profession par les immigrants professionnellement qualifiés¹⁵. La mise en place de systèmes transparents de reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger peut concourir à atténuer l'inégalité en réduisant l'écart de performance sur le marché du travail entre les immigrants et les non-immigrants, tout en stimulant la croissance économique par un plus grand apport des immigrants au revenu national¹⁶.

Le gouvernement fédéral devrait diriger des travaux concertés pour régler ces questions, en collaboration avec les gouvernements provinciaux. En août 2012, le Frontier Centre for Public Policy a publié un livre électronique de Bryan Schwartz, professeur de droit de l'Université du Manitoba. Ce dernier recommande des mesures bien précises que peut prendre le gouvernement fédéral pour faire tomber les barrières à l'exercice de professions et améliorer la performance sur le marché du travail des nouveaux Canadiens qualifiés. Ces mesures sont les suivantes :

- Modifier la *Loi sur la concurrence* pour interdire les obstacles non fondés à l'exercice de professions.
- Restructurer les lois et pratiques en matière d'immigration, notamment améliorer le système de pointage servant à évaluer les demandes d'immigration. Toute nouvelle formule devrait comprendre des critères pour évaluer la mesure dans laquelle les études effectuées dans le pays d'origine seront reconnues à l'arrivée du demandeur au Canada.
- Convoquer une réunion des premiers ministres en vue de l'établissement d'un plan d'action conjoint sur ces questions¹⁷.

Règle générale, le gouvernement devrait établir une stratégie afin de collaborer avec les provinces à l'élimination des obstacles à l'exercice de professions pour les immigrants au Canada, et il ne s'agit que de quelques exemples de mesures à envisager. L'élimination des obstacles peut améliorer la performance des immigrants canadiens sur le marché du travail, contribuant ainsi à réduire l'inégalité des revenus tout en favorisant la croissance économique.

En plus de favoriser l'intégration des nouveaux Canadiens comme on le propose, le gouvernement fédéral devrait diriger une initiative nationale visant à éliminer les obstacles indus à l'accès aux métiers spécialisés, qui touchent autant les immigrants

que les Canadiens de naissance. De nombreuses études laissent entendre que, dans certains cas, les exigences en matière de permis et autres barrières aux stages d'apprentissage et à l'exercice de métiers spécialisés à titre d'apprenti ne servent vraiment aucun intérêt stratégique légitime. D'après des économistes et des politologues, ces barrières ont, dans bien des cas, pour but principal de protéger les fournisseurs de services en place contre la concurrence¹⁸. En collaborant avec les provinces pour éliminer les entraves non fondées à la liberté d'exercer une profession, le gouvernement peut accroître les chances des personnes à revenu faible et moyen d'acquérir des compétences en demande.

3.3 Améliorer les possibilités d'accès à l'éducation pour les familles à faible revenu

D'après l'OCDE, les initiatives destinées à accroître le capital humain devraient contribuer à augmenter le revenu national global et à réduire l'inégalité de revenus d'activité⁹. En particulier, les politiques qui élargissent l'accès à une éducation de qualité pour les membres de familles à faible revenu sont susceptibles de favoriser la mobilité économique et de corriger l'inégalité des revenus.

La politique en matière d'éducation relève surtout de la compétence des provinces. Le gouvernement fédéral est toutefois très présent dans ce dossier. Il est possible de modifier la politique fédérale de manière à stimuler la croissance économique et à équilibrer les débouchés économiques à moyen terme.

L'approche du gouvernement fédéral en matière d'éducation préscolaire tarde particulièrement à être revue. Les réformes dans ce secteur pourraient offrir des chances égales aux familles à faible revenu et réduire l'inégalité des revenus au fil du temps.

Selon de nombreuses études, l'accès, par les enfants de familles à faible revenu, à une éducation préscolaire de qualité peut aider ces derniers à obtenir de meilleurs résultats scolaires et économiques pendant toute leur vie²⁰. Certaines études montrent également des résultats positifs (moins importants) à moyen terme pour les enfants de familles à revenu moyen, mais les données sont ambiguës.

En fait, la recherche semble indiquer que les investissements ciblés visant à garantir l'accès à une éducation préscolaire de qualité aux familles à faible revenu peuvent procurer des avantages à long terme qui l'emportent de loin sur les coûts initiaux.

Malheureusement, la politique fédérale n'est pas suffisamment axée sur l'aide aux familles à revenu faible et moyen, lesquelles profiteraient le plus de ce genre de mesures. La Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) est au cœur de la politique fédérale actuelle. Il s'agit d'une prestation mensuelle offerte à toutes les familles, peu importe leur revenu, ayant de jeunes enfants.

Pour améliorer de manière toute simple la politique fédérale à cet égard, il suffirait d'établir l'admissibilité à la PUGE en fonction du revenu pour cesser d'accorder une aide aux familles à revenu élevé, qui en ont le moins besoin. C'est ce qu'a décidé le

gouvernement du Royaume-Uni, qui a récemment annoncé son intention de fonder les prestations pour enfants sur le revenu (dans ce pays, ces prestations sont offertes pour les enfants de moins de 18 ans²¹). Certes, la politique doit être bien conçue, et les prestations doivent diminuer progressivement pour ne pas créer une désincitation au travail pour les familles à revenu moyen.

Les économies qui seraient réalisées en fondant la PUGE sur le revenu pourraient servir à accroître les prestations offertes aux familles à faible revenu. Les fonds pourraient également être transférés aux provinces, pour qu'elles renforcent les programmes de subvention des services de garde fondés sur le revenu qui sont en place dans la plupart des administrations et qui contribuent à améliorer l'accès à ces services pour les familles à revenu faible et moyen.

En fondant la PUGE sur le revenu et en utilisant les économies pour aider davantage les familles à faible revenu, le gouvernement fédéral peut contribuer à atténuer l'inégalité des revenus à court et à long terme et favoriser la croissance économique à long terme.

Le gouvernement fédéral participe activement à la politique de l'enseignement supérieur au Canada. Partout au pays, on constate un écart important entre les jeunes adultes qui font des études supérieures selon qu'ils proviennent de familles à revenu faible ou élevé²². Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces pour renforcer les programmes de prêts et bourses à l'intention des foyers à revenu faible et moyen pour réduire cet écart. Tout comme pour les services de garde, pour jouer un rôle efficace, le gouvernement fédéral devrait éviter les crédits universels ou quasi universels pour frais de scolarité envisagés par le passé et favoriser une approche ciblée permettant de venir en aide à ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Selon l'OCDE, « améliorer la qualité de l'éducation et augmenter le nombre de ses bénéficiaires » est l'un des meilleurs moyens de réaliser le « double avantage », soit de favoriser la croissance économique et de corriger l'inégalité des revenus²³. Le Comité devrait étudier les stratégies que le gouvernement fédéral peut mettre en place pour tirer profit de son rôle dans des domaines relevant surtout de la compétence des provinces pour améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les familles à revenu faible et moyen.

4.0 Conclusion

Au cours des dernières décennies, l'augmentation du revenu des familles au bas et au milieu de l'échelle de revenus a été décevante. Dans les années à venir, le gouvernement fédéral devrait se donner pour grande priorité économique d'établir des politiques qui favorisent la croissance du revenu pour tous.

En effet, le gouvernement devrait faire de la croissance du revenu et de l'égalité des chances pour toutes les familles canadiennes une priorité. Il devrait cependant éviter les politiques de réduction de l'inégalité qui risquent de nuire à la croissance

économique. Une forte croissance économique est essentielle pour améliorer la performance du marché du travail, réduire la pauvreté et générer des recettes permettant au gouvernement d'offrir des services de grande qualité au public. Pour cette raison, le gouvernement devrait s'opposer aux hausses des taux d'imposition des particuliers et des sociétés qui risquent de nuire à l'économie.

Le gouvernement devrait plutôt envisager et mettre en place des réformes susceptibles d'accroître les revenus pour les personnes au bas et au milieu de l'échelle tout en favorisant la croissance économique. Heureusement, de nombreuses solutions s'offrent à lui. En proposant des stratégies qui stimulent la croissance au lieu d'y nuire, le Comité peut améliorer les perspectives économiques de tous les Canadiens tout en contribuant à la prospérité du pays pour les années et décennies à venir.

5.0 Bibliographie

1 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>)

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Lemieux, Thomas, « Increasing Residual Wage Inequality: Composition Effects, Noisy Data, or Rising Demand for Skill? », *American Economic Review*, juin 2006.

5 Cowen, Tyler, « The Inequality That Matters », *The American Interest*, janvier-février 2011. (<http://www.the-american-interest.com/article.cfm?piece=907>)

6 The Conference Board of Canada, *Income Inequality*.

(<http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/income-inequality.aspx>)

7 Organisation de coopération et de développement économiques, « Inégalités de revenus et croissance : le rôle des impôts et des transferts », *Note de politique économique n° 9 du département des Affaires économiques*, janvier 2012, p. 10.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques/49446673.pdf>)

8 Carter, Alan et Stephen Matthews, « La fiscalité au service de l'équité », OCDE, *L'Observateur*.

(http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/3099/La_fiscalit_E9_au_ser vice_de_l_92_E9quit_E9.html)

9 Carter, Alan et Stephen Matthews, « La fiscalité au service de l'équité », OCDE, *L'Observateur*.

(http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/3099/La_fiscalit_E9_au_ser vice_de_l_92_E9quit_E9.html)

10 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012, p. 187.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>)

11 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 –

Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012, p. 185.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>).

12 Carter, Alan et Stephen Matthews, « La fiscalité au service de l'équité », OCDE, *L'Observateur*.

(http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/3099/La_fiscalit_E9_au_service_de_l_92_E9quit_E9.html)

13 Eissa, Nada et Hilary Hoynes, *Behavioral Responses to Taxes: Lessons from the EITC and Labor Supply*, The National Bureau of Economic Research, novembre 2005. (<http://www.nber.org/papers/w11729>)

14 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012, p. 203.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>)

15 Schwartz, Bryan, « Admitted But Excluded », *Frontier Centre Policy Series*, 29 août 2012. (<http://www.fcpp.org/publication.php/4298>)

16 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012, p. 201.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>).

17 Schwartz, Bryan, « Admitted But Excluded », *Frontier Centre Policy Series*, 29 août 2012. (<http://www.fcpp.org/publication.php/4298>)

18 *Ibid.*

19 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012, p. 199.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>)

20 Eisen, Ben, « Myths About Childcare Subsidies: A Review of the Empirical Literature », *Frontier Centre for Public Policy – Policy Series*, janvier 2010.

(http://www.fcpp.org/files/1/PS79_MythsChildcare_F2JA28.pdf)

21 Osborne, Hillary, « Child Benefit Changes and What They Mean », *The Guardian*, 3 janvier 2013.

(<http://www.guardian.co.uk/money/2013/jan/03/child-benefit-changes-what-they-mean>)

22 Eisen, Ben et Jonathan Wensveen, « Tuition Fees and University Participation for Youth from Low---Income Families », *Frontier Centre Policy Series*, 13 septembre 2011. (<http://www.fcpp.org/publication.php/3898>)

23 Organisation de coopération et de développement économiques, « Chapitre 5 – Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance? », *Objectif croissance*, 2012.

(<http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/chapitre%205.pdf>).